



# Sortie muséale UTL

## 14 mars 2024

### Cité internationale de la Langue française Au Château de Villers-Cotterêts 50 places - 85 €



Départ de Cambrai à 7h30, Porte de la Citadelle.

10h à 11h30 - Groupe A (25 personnes) visite guidée d'1h30 : « Mémoires d'un château » visite patrimoniale sur la très riche histoire du château de Villers-Cotterêts.

- Groupe B (25 personnes) : visite libre du parcours immersif permanent consacré à L'aventure du français.

12h – Déplacement en bus pour se rendre au restaurant « Les chais du Moulin Rouge » ;  
14h15 - Retour en bus au château.

14h30 à 16h : mêmes visite avec alternance des groupes A et B.

*Il était une fois un grand roi de France, François 1<sup>er</sup>, ami des arts, bâtisseur de superbes édifices royaux, et fin lettré. Il reçut en héritage une terre « Le Valois » sur laquelle se trouvait le vieux château moyenâgeux de Villers-Cotterêts. Transformé en un palais renaissance, il y accueillit des poètes, des peintres mais aussi le redoutable Charles Quint. C'est dans ce lieux prestigieux en 1539 qu'il promulgua l'ordonnance obligeant l'emploi de la langue française dans les tribunaux, un premier pas de l'usage de notre belle langue dans le quotidien...*

Restauré par les monuments nationaux, ce château est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> lieu culturel dédié à la Langue française. « Eduquer en s'amusant, raconter sans marteler un point de vue, ce kiffant parcours est diantrement réussi ! »

Fin des visites vers 16h30 et retour à Cambrai.

**Nota important pour la visite patrimoniale guidée :** « Ces visites se déroulent pour partie ou totalité en extérieur. Nous vous invitons à prévoir une tenue et des chaussures adaptées. En cas de mauvais temps, le parcours de visite pourra être adapté aux conditions météorologiques.

**Inscriptions :** Jocelyne Ringeval tél 03 27 83 93 73 - [bernard.ringeval@orange.fr](mailto:bernard.ringeval@orange.fr)

**Renseignements :** Pierre et Lionelle Fourcade : tél 0603085067 mail [pierrelio.fourcade@sfr.fr](mailto:pierrelio.fourcade@sfr.fr)

**50 personnes maximum (en cas d'annulation d'inscription, le remboursement se fait sous déduction de frais incompressibles de 20€)**